



Respectez les durées inscrites sur les ordonnances

Quand un médecin prescrit des médicaments sur une ordonnance, il doit être très précis. Il doit mentionner le nom du médicament, la dose et les horaires de prise et la durée pendant laquelle il faut se traiter. Cette durée n'est pas choisie au hasard, elle est le fruit de nombreuses recherches, souvent très coûteuses (plusieurs millions d'Euros par étude) et complexes. En effet, il faut déterminer quelle est la durée optimale du traitement pour obtenir le bienfait espéré. Pour beaucoup de médicaments, ce bienfait consiste non seulement à faire disparaître les symptômes mais aussi à éviter qu'ils ne recommencent. Ainsi, pour beaucoup d'antibiotiques, d'antiviraux ou de traitements anti-infectieux, il faut continuer à prendre le médicament plusieurs jours après la disparition des signes, parce que l'agent infectieux en cause risque d'être encore présent dans l'organisme et capable de déclencher à nouveau des problèmes.

En pratique, une ordonnance est une sorte de contrat entre le malade et le médecin. Si vous craignez de ne pas être capable de suivre le traitement pendant la durée prescrite sur l'ordonnance, n'hésitez pas à en parler avec votre médecin au moment de la prescription. C'est votre droit le plus strict. Par contre, ensuite, tenez parole et respectez la durée prévue : c'est votre intérêt. Si la survenue d'effets gênants vous paraissent liés au médicament et vous font arrêter les prises, associez votre médecin à cette rupture de contrat. Prévenez-le et décrivez les problèmes que vous avez rencontrés, pour qu'il puisse les signaler au centre de pharmacovigilance et modifier votre traitement.

Source : Open Rome



Le Dico du doc

COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

Les « compléments alimentaires » sont des produits à avaler, vendus en grande surface, en pharmacie ou sur internet, dont les producteurs vantent les effets bénéfiques pour la santé sans avoir obtenu le statut de médicament : perte de poids en un temps record, peau plus belle, forme olympique, chevelure abondante, etc. Les argumentaires de vente emploient souvent des expressions d'allure médicale ou scientifique mais, quand on examine de près ces arguments, on s'aperçoit qu'il n'existe aucune preuve d'efficacité chez les humains. Le 21 février 2007, l'association Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV) a publié les résultats d'une enquête sur la véracité des bienfaits supposés des compléments alimentaires. Ces résultats confirment que les producteurs de ces compléments sont des affabulateurs et des commerçants habiles.

En 2004, l'Agence Française de sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA) avait déjà tiré le signal d'alarme au sujet des compléments alimentaires destinés à améliorer la chevelure et la peau. Aujourd'hui, la CLCV, l'AFIM et la Mutualité Française font de même. Avec raison.

Sources : AFIM n°2971 du 26 février 2007 et site internet de la Mutualité Française

Météo antibio

Risques :

- | | |
|--------------------|-----------|
| - Grippe | un peu |
| - Bronchiolite | rare |
| - Inf respiratoire | en baisse |
| - Gastro-entérite | un peu |

Source : <http://www.grog.org>

Encore quelques foyers de grippe

L'épidémie de grippe, peu intense jusqu'ici, continue de décroître. Selon les Groupes régionaux d'Observation de la Grippe (GROG), il persiste encore quelques foyers épidémiques limités dans 8 régions françaises métropolitaines : Auvergne, Bretagne, Bourgogne, Basse-Normandie, Centre, Languedoc-Roussillon, Limousin, Lorraine, Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes

Le risque pollinique augmente

La météo étant très clémente, le risque allergique d'exposition aux pollens sera très élevé sur la zone Méditerranéenne et élevé sur Midi Pyrénées. Partout ailleurs, il pourra être localement moyen. Pour les pollens d'aulne, de peuplier et de frêne, le risque allergique sera faible à localement élevé au Sud d'une ligne Nantes Strasbourg. Plus au Nord, le risque restera faible. Attention aux pollens de bouleau qui font leur apparition en Rhône Alpes et Midi Pyrénées.

Sources : www.grog.org et www.rnsa.asso.f